



En exercice : 58
Présents : 45
Votants : 49

Séance du 22 septembre 2025

Le Vingt-Deux Septembre Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures,
les membres de la Communauté de Communes du Pays de
Craon,
légalement convoqués le 15 septembre 2025, se sont réunis
au Centre administratif intercommunal à Craon,
sous la Présidence
de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	/
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jean-Luc, suppléant
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, titulaires
COURBEVILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	HINCELIN Marie-Noëlle, DESHOMMES Catherine, titulaires
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	/
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	/
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	/
QUELAINES ST GAULT	LEFÈVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
SENONNES	/
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : RESTIF Vincent (Pommerieux), VALLÉE Jacky (Chérancé), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), CHANCEREL Philippe (Livrée-la-Touche), GARBÉ Pascale (Méral), PELLUAU Philippe (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes).

Étaient absents : DEROUET Loïc (Astillé), CHAZÉ Monique (Craon), HAMARD Benoit (Craon), BASLÉ Jérôme (Fontaine Couverte), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), GAULTIER Patrick (Renazé), CLAVREUL Yannick (Simplé).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Vincent RESTIF a donné pouvoir à Pierrick GILLES
Maurice RADÉ a donné pouvoir à BÉZIER Florence

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON
Pascale GARBÉ a donné pouvoir à GAUBERT Jean-Eudes

Secrétaire de Séance : Élu M. Bertrand de GUEBRIANT désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-09/136 : EAU ET ASSAINISSEMENT

Séance du : 22 septembre 2025

OBJET 2025-09/136 : EAU ET ASSAINISSEMENT

RÉHABILITATIONS DE DEUX RÉSERVOIRS – CONGRIER – ST AIGNAN SUR ROË

M. Richard **CHAMARET**, Vice-Président en charge de l'Environnement, l'Eau et l'Assainissement, rappelle au conseil communautaire qu'en avril 2024, un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à la société **OKARE INGENIERIE** (Cesson Sévigné) afin d'assurer la réhabilitation des réservoirs en eau potable dits du « Tremblay » sur la commune de CONGRIER et des « Ormeaux » sur la commune de SAINT-AIGNAN-SUR-ROE.

Les phases d'études et de diagnostics réalisées par OKARE et pilotées par l'ATD'Eau dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage sont terminées. Ces études et diagnostics ont permis d'identifier de manière précise les travaux nécessaires à la réhabilitation des deux ouvrages.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux, ceux-ci ont été prévus et les crédits ont été inscrits au budget 2025. Aujourd'hui, à l'issue de la phase PRO/DCE de la mission de maîtrise d'œuvre, les estimations sont plus élevées que l'enveloppe prévisionnelle.

Le montant de ces travaux est à ce jour évalué à 374.000 € HT pour la réhabilitation du réservoir au Tremblay à CONGRIER et à 241.000 € HT pour la réhabilitation du réservoir des Ormeaux à SAINT-AIGNAN-SUR-ROE.

Il est donc proposé de lancer une consultation pour l'ensemble des travaux d'un montant maximum 615.000 € HT et de les réaliser en deux tranches. Une première consistera à réhabiliter le réservoir du Tremblay en 2026 et la réhabilitation de celui des Ormeaux aura lieu en 2027 dans le cadre d'une seconde tranche.

Sur proposition du Conseil d'exploitation du 2 septembre 2025,

Vu l'avis favorable du Bureau du 15 septembre 2025,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 45

Votants : 49 (par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (49 votants)

- ⇒ **VALIDE** le lancement d'une consultation pour la réhabilitation des réservoirs de Congrier et Saint-Aignan-sur-Roë pour un montant maximum de 615 000€ HT ;
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-président à signer les marchés à venir et toutes pièces afférentes à ce dossier ;
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-président à solliciter les subventions nécessaires au financement de ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 22/09/2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250922-DELIB202509136

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2025

Affichage : 02/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Le secrétaire de séance,

Bertrand de GUEBRIANT

